

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Monsieur le Président, comme mon collègue de Carleton-Charlotte (M. McCain), j'ai des sentiments très partagés sur ce projet de loi. Bien que je sois heureux de participer au débat, je dois dire que le sujet n'est guère propre à me réjouir. Nous parlons d'un projet de loi qui donnera au gouvernement le droit d'emprunter 29.5 milliards. Ce montant est astronomique et pratiquement incompréhensible pour le Canadien moyen, pour ne rien dire du député moyen. C'est encore plus consternant lorsqu'on s'aperçoit que le projet de loi C-21, qui vise à emprunter 29.5 milliards de dollars, est le huitième pouvoir d'emprunt que le gouvernement ait présenté au Parlement depuis sa résurrection aux dernières élections. Au total, ces pouvoirs d'emprunt se montent à 102 milliards. Comme je l'ai dit, il est difficile de comprendre ce qu'est 1 milliard et d'expliquer pourquoi ce pouvoir d'emprunt de 29.5 milliards nous inquiète tout.

• (1640)

On m'a dit que ces 29.5 milliards représentaient plus que les déficits accumulés par le gouvernement du Canada, quel que soit le parti au pouvoir—et malheureusement le parti libéral a été au pouvoir pendant trop longtemps—de 1867 à 1975-1976. C'est une bien triste illustration de ce que le gouvernement actuel demande au Parlement du Canada.

Si nous considérons qu'il y a 25 millions de Canadiens, chaque milliard représente \$40 par personne. Si nous prenons 29.5 milliards, que nous arrondirons à 30 milliards, cela signifie \$1,200 pour chaque habitant du Canada—homme, femme et enfant. En fait, ce sera la dette future que nous imposera ce projet de loi, si on oublie les sept autres que j'ai mentionnés. Bien entendu, pour une famille de quatre personnes, cela signifie \$4,800 de dettes supplémentaires en raison des actes du gouvernement du Canada. La dette devra être remboursée. Elle exige également le paiement d'intérêts. En réalité, l'intérêt sur la dette est actuellement l'un des plus grands postes de dépenses figurant au budget. Il représente 20 milliards de dollars, ce qui correspond à \$800 par personne et \$3,200 pour une famille de quatre.

C'était là simplement quelques chiffres qui montrent pourquoi le contribuable canadien se sent un peu écrasé, notamment lorsque l'on se remémore les folles dépenses de ce gouvernement depuis 1980. Étant donné qu'il y a des changements dans les fonctions—les nouveaux chefs vont et viennent—je voudrais remonter aux beaux jours de juin 1968, lorsque la société juste venait d'apparaître sur l'horizon canadien, comme une comète dans les cieux. L'un des meilleurs moyens de montrer ce qui s'est produit dans la mentalité des Canadiens ou dans l'économie du pays, est de se reporter au budget du premier ministre (M. Trudeau) en 1968. L'ensemble du programme des dépenses se montait à un peu plus de 12 milliards. J'étais déjà député lorsque ce budget a été présenté. Le premier budget était d'environ 8 ou 9 milliards, mais avec les budgets supplémentaires, comme le montrent les comptes publics, le budget réel de cette année fut de 12.4 ou 12.5 milliards. Le budget total de 1968, l'année de la prétendue société juste, est actuellement égal aux versements de la caisse d'assurance-chômage qui étaient de 12 milliards en 1983-84. Voilà une statistique précise et décourageante. C'est un raccourci qui montre ce qui est arrivé aux dépenses du gouvernement au niveau fédéral, depuis les jours anciens de 1968 lorsque l'ensemble des dépenses se montait à 12 milliards de dollars,

alors que le présent projet de loi vise à en emprunter 29.5 milliards.

Nous, les habitants de la région de l'Atlantique, tâchons de vivre dans la frugalité. Nous accordons au dollar sa pleine valeur, et ce en dépit même de l'inflation et de l'endettement des gouvernements. Qu'on me permette de présenter ces 29.5 milliards sous un autre jour. La somme représente bien plus que le produit intérieur brut des quatre provinces de l'Atlantique réunies—on ne parle pas chez nous de produit national brut. Le Conference Board prévoit pour 1984 que le produit intérieur brut de la Nouvelle-Écosse sera de 9.2 milliards; il sera de 7.4 milliards pour le Nouveau-Brunswick; de 1.1 milliard pour l'Île-du-Prince-Édouard et enfin de 5.3 milliards pour Terre-Neuve, ce qui donne un total de 23 milliards. Le produit intérieur brut représente les biens et les services produits par les gouvernements et les habitants de ces quatre provinces. Le pouvoir d'emprunt réclamé dans ce projet de loi est supérieur à toutes ces sommes additionnées. Voilà donc un autre moyen de s'imaginer ce que représente la somme. Voilà pourquoi aussi les députés de ce côté-ci se sont prévalus de leur droit de parole pour rappeler à la Chambre des communes que, d'après le vérificateur général, le gouvernement ne contrôle plus ses programmes de dépense.

C'est là un projet de loi formidable qu'on nous demande d'étudier compte tenu de la situation précaire que nous laissent en héritage les aspirants ou candidats à la direction du parti libéral et l'actuel premier ministre, compte tenu du budget de 1968 qui était alors de 12 milliards, soit l'équivalent des prestations d'assurance-chômage versées à l'heure actuelle. Mais rappelons-nous comment se sont tirés d'affaire quatre des ministres des Finances de l'actuel gouvernement. Pour le moment, deux d'entre eux se sont portés candidats; les deux autres se joindront sans doute à eux. D'autres intervenants l'ont fait valoir, les dépenses du gouvernement ont commencé à prendre de folles allures lors des années 1970, où le ministre des Finances de l'époque, M. John Turner, a déposé un budget qui s'est soldé par un déficit de 5.4 milliards. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque (M. Chrétien) a pris la relève à titre de ministre des Finances et nous a donné un déficit budgétaire de 12.2 milliards. Son successeur, le vice-premier ministre (M. MacEachen), a présenté un budget déficitaire de 25.2 milliards. S'il fallait choisir le nouveau chef du parti libéral d'après l'ampleur des déficits annoncés par les divers ministres des Finances, et non pas d'après l'efficacité de leur budget, alors c'est l'actuel ministre des Finances avec son déficit de 31.5 milliards qui l'emporterait.

La somme est beaucoup trop importante pour que l'on puisse se l'imaginer. J'ai bien essayé de la présenter de façon à ce que l'on puisse s'en faire une petite idée, en invoquant les budgets provinciaux, les produits intérieurs bruts des provinces, les déficits des budgets précédents, ou encore la caisse de l'assurance-chômage. Comme je ne dispose que de dix minutes pour faire valoir mon point de vue, je trouve que je ne peux pas m'étendre sur le sujet. Je n'ai même pas eu le temps de me lancer dans mon discours que déjà le président me fait signe que mon temps est écoulé. Je trouve qu'il est passablement difficile de bien exposer son point de vue en dix minutes. Il me faut environ une dizaine de minutes pour me mettre en train;